



HAL
open science

Quelle place pour la langue capverdienne à l'Université du Cap-Vert ?

Cleudir da Luz Mota

► **To cite this version:**

Cleudir da Luz Mota. Quelle place pour la langue capverdienne à l'Université du Cap-Vert ?. SociD, 2019, Les politiques linguistiques dans les universités africaines : quelle (s) analyse (s) ?, 4. halshs-02373806

HAL Id: halshs-02373806

<https://shs.hal.science/halshs-02373806>

Submitted on 2 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SociiD

Sociolinguistique & Didactique

Revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherches en Yoruba

Les politiques linguistiques dans les universités africaines : quelle (s) analyse (s) ?

Numéro 4 / 2019
© LASODYLA-REYO
ISSN : 1840-7994

QUELLE PLACE POUR LA LANGUE CAPVERDIENNE A L'UNIVERSITE DU CAP- VERT ?

Cleudir Filipe DA LUZ MOTA
Normandie Université (France)
cleudir-filipe.mota@etu.univ-rouen.fr

Résumé

La gestion des langues capverdienne et portugaise est au cœur des débats politiques et sociaux au Cap-Vert. Depuis l'indépendance, le Gouvernement capverdien a adopté de nombreuses lois afin de créer des conditions qui devraient mener à l'officialisation de la langue capverdienne. L'insertion des cours de langue capverdienne dans le plan curriculaire des formations en langue à l'Université du Cap-Vert figure parmi les mesures adoptées. A travers une étude de terrain réalisée dans les deux départements de sciences humaines et sociales de cette université publique, nous avons démontré que les cours de langue capverdienne contribuent de manière significative au changement des représentations et des attitudes face à la langue capverdienne.

***Mots-clés:** langue capverdienne, université du Cap-Vert, officialisation des langues*

Abstract

The Cape Verdean and Portuguese language management have been in the centre of political and social debates in Cape Verde. After its independence in 1975, the Cape Verdean government has adopted numerous laws in order to create conditions to make Cape Verdean language an official language. The inclusion of Cape Verdean language classes in the curricular plan of language courses in the

University of Cape Verde was one of the actions that were taken. Through a case study carried in two departments of Social Science and Humanities of the same university, revealed that Cape Verdean classes made a significant contribution to change the representations and attitudes towards the Cape Verdean language.

Keywords: *Cape Verdean language, University of Cape Verde, officialization of languages*

Introduction

La République du Cap-Vert est un petit archipel composé de dix îles dont la surface totalise 4033 km². Cet archipel, situé dans l'océan Atlantique, à environ 600 km de la côte du Sénégal, compte, selon les estimations réalisées en 2015 par l'Instituto Nacional de Estatísticas (INE), 524.833 habitants, principalement descendants des esclaves noirs issus de la côte occidentale africaine ayant transité par ces îles pendant la période de colonisation (1460-1975) et des Européens, surtout Portugais, qui ont occupé ce territoire.

Au cours des plus de 500 ans de colonisation qui ont marqué à jamais l'histoire du Cap-Vert, une cohabitation à large échelle s'est installée entre diverses langues et cultures africaines et la langue portugaise (désormais LP). C'est là l'origine de la langue capverdienne (désormais LCV), un créole de base lexicale portugaise. Le statut de la LCV, longtemps interdite, est en train de changer grâce aux efforts du Gouvernement et des chercheurs nationaux et étrangers. En effet, cela fait plusieurs dizaines d'années que cette langue est dans le viseur des scientifiques dans le but de la décrire, condition nécessaire pour la valoriser et finalement l'officialiser. Ce processus de valorisation a débuté au XIX^e siècle, lorsque les intellectuels de l'époque se sont lancés, pour des raisons

essentiellement identitaires, dans son étude. En effet, apparue dans un contexte interculturel, « la langue capverdienne est le facteur d'identité de la nation [capverdienne] »²⁵ (Delgado, 2009, p. 98).

Dans le contexte d'aménagement linguistique actuel où des démarches pour l'officialisation de la langue nationale capverdienne ont déjà vu le jour²⁶, nombreuses sont les questions que la société capverdienne et les pouvoirs publics se posent encore. Le présent document aborde une de ces questions (« *Quelle place pour la langue capverdienne à l'Université du Cap-Vert ?* ») et il tentera d'y apporter une réponse.

L'enseignement supérieur est une réalité au Cap-Vert depuis 1979, date de création des écoles de formation d'enseignants pour l'enseignement primaire et secondaire. L'Université du Cap-Vert (désormais Uni-CV) est une institution de référence dans l'enseignement supérieur capverdien qui a été officiellement créée en 2006 à partir de l'union des différents instituts et écoles de formation supérieure qui existaient depuis l'indépendance nationale. Aujourd'hui, cette université publique unique du Cap-Vert est composée, selon son site officiel²⁷, de quatre facultés (la faculté de sciences et technologies, la faculté de sciences humaines, sociales et arts, la faculté d'ingénierie et sciences de la mer et la faculté d'éducation et du sport) et de deux écoles (l'école de sciences agraires et environnementales et l'école de commerce et de gouvernance).

²⁵ Notre propre traduction du portugais.

²⁶ Nous allons y revenir dans les prochains points.

²⁷ <http://www.unicv.edu.cv/apresentacao/historial>

Dans les sections qui suivront, nous présenterons les articles de loi qui régissent les langues au Cap-Vert tout en mettant l'accent sur la place que celles-ci occupent dans l'enseignement supérieur. Nous verrons que peu à peu, la langue capverdienne fait son entrée dans le panorama linguistique de l'Uni-CV.

I. La situation sociolinguistique du Cap-Vert

Suivant Colonna (2013) « le monde entier connaît des contextes plurilingues, avec une intensité certes différente selon les situations » (p. 144). Le Cap-Vert ne fait pas exception, faisant partie des nombreux pays dans le monde dans lesquels il y a une situation de contact de langues. En ce qui concerne les îles, la LCV et la LP cohabitent et ces deux langues possèdent des statuts et des fonctions bien distinctes.

Comme l'a remarqué récemment Calvet (2017) « depuis quelques années la notion de politique linguistique est au cœur de nombreuses réflexions et de nombreuses pratiques » (p. 17). Le Cap-Vert n'échappe pas à cette tendance, et le Gouvernement a adopté certaines lois pour gérer les langues. C'est ce que Calvet et Calvet (2013) nomment une gestion « in vitro ». Cette gestion implique des interventions. Calvet (2017) définit les « interventions » comme étant « tout comportement conscient, toute pratique consciente de nature à changer soit la forme des langues, soit les articulations entre les langues et les rapports sociaux, soit enfin les rapports entre les différentes langues en présence dans une situation donnée » (p. 17). Depuis l'indépendance du Cap-Vert en 1975, de nombreuses interventions ont eu lieu pour gérer la LP et la LCV.

I.I La langue portugaise des Capverdiens

Le Cap-Vert est un pays lusophone. Au plan international, il figure parmi les pays africains de langue officielle portugaise (désormais PALOP), à savoir : la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique, l'Angola, Sao Tomé-et-Prince et, bien entendu, le Cap-Vert. L'archipel fait également partie de Communauté de pays de langue portugaise (CPLP) qui en plus des PALOP regroupe le Brésil, le Portugal et le Timor oriental. La LP est donc la première langue des relations internationales.

La politique linguistique du Cap-Vert est subséquemment orientée en grande partie vers la LP. C'est la langue de l'État, et donc de la législation, de l'administration, de la justice, de l'enseignement, des médias et même de la religion (Leclerc, 2016).

Dans toutes les écoles capverdiennes, la LP est, depuis toujours, la langue d'enseignement. Selon l'article 19 (alinéa *i*) de la loi n° 103/III/90 (lois fondamentales du système éducatif), l'un des objectifs de l'enseignement primaire est :

Article 19

(Objectifs)

Les objectifs de l'enseignement primaire sont : (...)

- i) Promouvoir l'utilisation appropriée de la langue portugaise comme instrument de communication et d'étude.²⁸*

Cela définit clairement la LP comme langue de l'enseignement et apprentissage, au détriment de la LCV. Nous constatons le même scénario pour l'enseignement secondaire. L'article 22 (alinéas *c* et *g*) de la même loi citée dans le paragraphe précédent indique que :

²⁸Notre propre traduction du portugais.

Article 22

(Objectifs)

Les objectifs de l'enseignement secondaire sont : (...)

- c) Promouvoir la maîtrise de la langue portugaise tout en renforçant la capacité d'expression orale et écrite.
(...)*
- g) Promouvoir l'enseignement des langues étrangères.²⁹*

Cette loi n° 103 qui définit les principes de base de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif capverdien présente très clairement une volonté du Gouvernement capverdien de promouvoir exclusivement l'usage de la LP de façon à ce que celle-ci soit dominée par les élèves capverdiens. Reis (2017) souligne que ces derniers suivent, jusqu'à la douzième année scolaire³⁰, plus de douze mille deux cents dix heures de cours de LP.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, aucun article de loi n'y fait référence. Les universités adoptent donc la LP puisque pour les niveaux primaire et secondaire c'est la langue d'enseignement. C'est la raison pour laquelle la quasi-totalité des cours dans l'enseignement supérieur est dispensée en LP. En revanche, il existe un cours dans lequel l'usage de la LCV est toléré : c'est le cours de « Langue capverdienne ».

I.2 La langue capverdienne : un facteur identitaire

C'est avant tout la langue première de tous les Capverdiens et la langue de la Nation. C'est « la langue de communication chez les familles, la langue des traditions orales, le principal support musical, en un mot, la langue de l'oralité et

²⁹Idem.

³⁰ L'équivalent de la 3^e année du lycée en France.

des situations informelles de communication »³¹ (Veiga, 2004, p. 81-82). De plus, tous les capverdiens ont le droit de l'utiliser. Historiquement parlant, cela n'a pas toujours été le cas. Le décret-loi n° 68/98 du 31 décembre qui institutionnalise l'adoption à titre provisoire de l'Alphabet unifié pour l'écriture du créole capverdien (désormais ALUPEC), rappelle que l'enseignement primaire au Cap-Vert a été officialisé par les Portugais au XIX^e siècle. Ces derniers ont également profité de l'occasion pour promulguer l'utilisation exclusive de la LP dans les établissements scolaires. C'est pourquoi pendant de nombreuses décennies la LCV a été marginalisée et exclue de tous les domaines qui auraient pu lui conférer un certain prestige, comme par exemple l'école, l'administration publique ou le tribunal. Malgré son exclusion de ces sphères sociales et bien qu'elle ait été considérée comme une langue orale, plusieurs intellectuels se sont lancés dans l'étude de la LCV dans le but de lui fournir des rudiments qui pourraient mener à sa standardisation et compléter sa grammatisation³².

De leur côté, les productions littéraires en LCV sont attestées dès le début de l'histoire du Cap-Vert. Dans la période postindépendance, leur production a connu une hausse considérable. Cela corrobore l'idée que la LCV est revêtue d'enjeux identitaires et que c'est un symbole pour le peuple capverdien.

Dans le but de valoriser la LCV et de peur que celle-ci rentre dans un processus de décréolisation et que, par la suite,

³¹ Notre propre traduction du portugais.

³² Par « grammatisation » nous entendons le procédé décrit par Auroux (1995) selon lequel « une langue se trouve « outillée » à l'aide de grammaires et dictionnaires. Ce processus a pour préalable la construction d'une représentation graphique de la langue » (p. 5).

elle s'éloigne de son état originel pour cause du contact avec la LP, certains textes de lois ont été décrétés en vue de sa préservation. Sur cette voie, en 1999 le Gouvernement capverdien écrivait dans l'article 7 (alinéas *a* et *i*) de la Constitution capverdienne³³ :

Article 7

Rôle de l'État

Les tâches fondamentales de l'État sont:

- a) Défendre l'indépendance, garantir l'unité nationale, préserver, évaluer et promouvoir l'identité de la nation capverdienne, en favorisant la création de conditions nécessaires d'ordre social, culturel, économique et politique. (...)*
- i) Préserver, valoriser et promouvoir la langue maternelle³⁴ et la culture capverdienne.³⁵*

En somme, le Gouvernement est obligé de s'occuper de la LCV. L'article 78 (paragraphe 3, alinéa *f*) de la même Constitution se réfère au droit à la culture et définit que :

Article 78

Droit à la culture (...)

- 3) Afin de garantir le droit à la culture, il incombe spécialement à l'État de : (...)*
 - f) Promouvoir la défense, la valorisation et le développement de la langue maternelle capverdienne et de stimuler son usage dans la communication écrite.³⁶*

³³ Revue en 2010.

³⁴ La notion de « langue première » sera privilégiée dans cet article, au détriment de celle de « langue maternelle » en raison des ambiguïtés et controverses générées par cette dernière.

³⁵ Notre propre traduction du portugais.

³⁶ Idem.

Afin de mettre en œuvre les articles de loi exposés ci-dessus, le Gouvernement a créé la Commission nationale pour les langues (CNPL), un organisme consultatif qui devrait proposer les meilleures mesures à adopter dans le processus de valorisation de la LCV. En 2009, à travers le décret-loi n° 8 du 18 mars, le Parlement capverdien a définitivement adopté l'ALUPEC. Cet alphabet a pour but principal la standardisation de l'écriture de la LCV. Étant donnée la discontinuité du territoire en raison de son insularité, chaque île a développé sa propre façon de parler la LCV mais le niveau d'intercompréhension demeure assez satisfaisant, selon Lopes (2016). Ainsi, l'ALUPEC pourrait contribuer à l'unification des parlers en s'adaptant aux différentes variantes de la LCV. Cela devrait contribuer également à faciliter l'entrée de la LCV dans le système éducatif capverdien.

L'usage du conditionnel dans le passage précédent n'est pas anodin. En effet, en ce qui concerne l'enseignement, la place de la LCV est moins bien définie que celle du portugais. Rares sont les articles de loi qui s'y réfèrent, malgré le fait que dans le Plan stratégique de l'éducation pour la période 2017-2021, le Gouvernement annonce que l'une de ses missions c'est « valoriser les langues nationales : la capverdienne et la portugaise, à travers leur enseignement avec des méthodologies différenciées et le développement d'études linguistiques »³⁷ (p. 34).

La question concernant l'usage de la langue capverdienne dans l'enseignement primaire et secondaire au Cap-Vert a été largement abordée. Rosa (2010), Lopes (2011) et Rosa (2017) ont montré que cette langue est un bien indispensable pour assurer le succès des élèves capverdiens. Du

³⁷ Notre propre traduction du portugais.

côté de l'enseignement supérieur, la question en est encore à ses débuts. En d'autres termes, la place de la langue capverdienne dans l'université publique au Cap-Vert reste encore à définir.

« À définir » parce que, comme nous l'avons indiqué précédemment, lorsque l'on analyse les bases du système éducatif, la langue capverdienne n'est pas assez prise en compte. L'article 9 (paragraphe 2) de la loi n° 103/III/90, qui est présent dans le chapitre II consacré aux objectifs et principes généraux du système éducatif capverdien, publiée le 29 décembre 1990 stipule que :

Article 9

Éducation et identité culturelle (...)

2. Dans le but de renforcer l'identité culturelle et d'intégrer les individus dans la collectivité en développement, le système éducatif doit valoriser la langue maternelle, avec une manifestation privilégiée de la culture.³⁸

Après s'être fixé cet objectif, en 2005 le Gouvernement a adopté la résolution n° 48/2005 du 14 novembre sur les stratégies de valorisation de la langue capverdienne. Un des points clés de cette résolution est le fait qu'elle oblige l'Uni-CV à inclure la matière « Langue capverdienne » dans les programmes des différentes formations qu'elle propose et encourage les intellectuels à se lancer davantage dans l'étude de la LCV. Certaines formations supérieures incluent certains cours de langue capverdienne. C'est le cas de la licence en anglais et en français par exemple. Grâce à cette résolution, la LCV a pu faire son entrée dans l'enseignement supérieur

³⁸Notre propre traduction du portugais

capverdien non seulement comme langue étudiée mais aussi comme objet d'enseignement.

I.3 Bilinguisme ou diglossie ?

La caractérisation de la situation sociolinguistique capverdienne est problématique. Suivant la théorie élaborée par Charles Ferguson, élargie par Joshua Fishman et reprise par Calvet (2017), il est possible de considérer que le Cap-Vert est en situation de diglossie : la variété haute (ou variété H) serait le portugais (utilisé dans les documents officiels de l'État, dans les médias, dans les discours politiques, dans les salles de cours, *etc.*) et la variété basse serait bien entendu le capverdien (utilisé dans les conversations familiales, la vie quotidienne, la littérature populaire, *etc.*). Moreau (1997) souligne que

Du point de vue des représentations des locuteurs, la variété H est considérée comme supérieure à la variété basse, ce qui conduit à en faire la variété que les locuteurs désirent ou prétendent parler. L'écart entre ces représentations et la réalité des productions langagières qui ne correspondent pas à la norme de prestige conduit à faire naître un sentiment d'insécurité linguistique³⁹ chez les locuteurs (p. 288).

Nous avons articulé le chapitre de l'ouvrage de Simonin et Wharton (2013) qui est consacré à la diglossie avec la situation sociolinguistique du Cap-Vert. Le résultat est le tableau présenté ci-dessous :

³⁹ Selon Moreau (1997), la notion d'« insécurité linguistique » renvoie à la « manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé » (p. 171-172).

Critères sociolinguistiques	Langue portugaise	Langue capverdienne
Prestige social	Élevé	Bas
Moyens d'acquisition	Formels et explicites <i>via</i> la scolarisation	Informel et implicite <i>via</i> la famille
Capitaux littéraires	Importants	Presque inexistant
Degrés de codification/ standardisation	Tradition normative et attitudes prescriptives	Peu d'études descriptives

Tableau I – Description de la situation sociolinguistique du Cap-Vert selon la définition de « diglossie » introduite par Simonin et Wharton (2013, p. 226)

Ce tableau démontre que la situation sociolinguistique du Cap-Vert peut être considérée comme étant diglossique. Lopes (2011) atteste que « la situation sociolinguistique capverdienne, même 35 ans après son indépendance, continue d'être une vraie diglossie » (p. 130) dans laquelle il y a une forte hiérarchie dans les usages et dans l'image des deux langues. D'un côté la LP demeure la langue du formel, de l'autre la LCV reste la langue de l'informel. La première dépasse largement la deuxième en termes de prestige mais la deuxième dépasse largement la première en termes d'usage.

Dans son étude, Lopes (2011) décrit les productions orales et écrites des étudiants capverdiens et conclut que les cinq siècles de cohabitation entre la LCV et la LP ont eu une réelle influence sur les productions orales et écrites des étudiants capverdiens. Les interférences de la langue capverdienne avec la langue portugaise ont lieu à tous les niveaux : lexical, syntaxique, morphologique et sémantique. Lopes ajoute que ces interférences sont une des conséquences de la situation de diglossie dans laquelle vivent les étudiants capverdiens. Pour dépasser ce phénomène, il estime qu'il serait

indispensable de dépasser la situation de diglossie actuelle et de promouvoir le bilinguisme.

En effet, en termes de connaissances linguistiques, la grande majorité des étudiants capverdiens peut être considérée comme étant bilingue. Si l'on suit Simonin et Wharton (2013), « on peut être un *bon* bilingue sans jamais pratiquer une langue en dehors des activités scolaires » (p. 80). Or, la grande majorité des cours à l'Université du Cap-Vert sont donnés en portugais et les étudiants sont toujours évalués dans cette langue. Ce sont donc des bilingues vu qu'en dehors des activités scolaires, leur vie tourne autour de la langue capverdienne.

En 1999, le Gouvernement capverdien a fait couler beaucoup d'encre autour des fonctions de la LCV et de la LP. Le Parlement a voté une loi qui a généré de nombreux débats. Il s'agit, entre autres, de l'article 9 de la Constitution capverdienne :

Article 9

Langues officielles

- 1. Le portugais est la langue officielle.*
- 2. L'État promet des conditions pour l'officialisation de la langue maternelle capverdienne, en parité avec la langue portugaise.*
- 3. Tous les citoyens ont le devoir de connaître les langues officielles et le droit de les utiliser.⁴⁰*

Lorsque l'on regarde ce texte de loi, la question qui doit être posée est : combien de langues officielles possède la Cap-Vert ? Suivant la logique du paragraphe 1, il n'en existe qu'une seule et c'est la LP. Ce paragraphe parle d'une seule langue officielle qui est le portugais et le paragraphe 2 se réfère à l'un des principaux objectifs de l'État qui est la création des

⁴⁰Notre propre traduction du portugais.

conditions favorables à l'officialisation de la LCV. Le paragraphe 3 sème la confusion lorsqu'il parle de « langues officielles ». Leclerc (2016) précise qu'« ou bien une langue est officielle ou bien elle ne l'est pas ». En somme, le demi-terme n'existe pas dans ce contexte précis. Nonobstant, cela démontre que le Gouvernement capverdien désire effectivement changer les fonctions de la LCV.

Dans la résolution n° 48/2005 du 14 novembre, le Gouvernement capverdien insiste sur la nécessité d'admettre que le Cap-Vert est un pays bilingue et que pour y arriver il faut tout d'abord qu'il y ait une réelle parité entre la LCV et LP en termes de statuts, de fonctions, d'enseignement et d'usage. Quelles conséquences l'officialisation de la LCV aurait-elle sur les pratiques des étudiants de l'Uni-CV ? Quelles représentations possèdent-ils vis-à-vis de la LCV ? Et pour les enseignants, quels changements cela impliquerait ? Nous tenterons d'apporter des réponses à ces questions dans le prochain chapitre.

2. L'étude de terrain

Pour mieux discerner la place de la LCV dans l'université publique capverdienne, nous avons réalisé une étude de terrain. Dans ce chapitre nous présenterons, tout d'abord, une description des outils méthodologiques qui nous ont permis de recueillir les données et par la suite nous exposerons les principaux résultats de notre enquête de terrain.

2.1 Méthodologie de la recherche

Afin de recueillir l'opinion des étudiants et des enseignants de l'Uni-CV par rapport à l'officialisation de la LCV et à l'usage de celle-ci dans l'enseignement, nous avons créé deux supports d'enquête bien distincts : un questionnaire

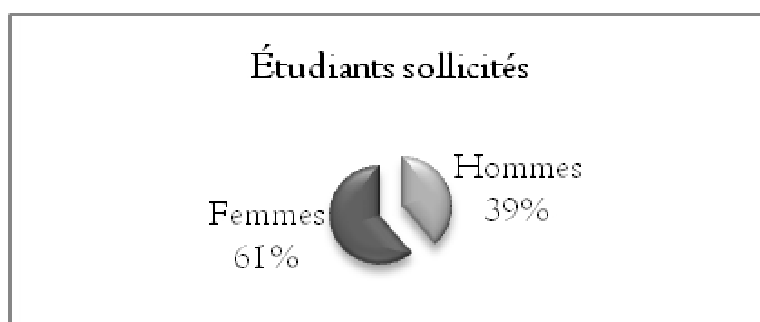
pour les étudiants (enquête écrite) et un guide d'entretiens semi-directifs pour les enseignants (enquête orale avec enregistrement). Nous avons ainsi choisi les approches quantitative et qualitative. Notre choix se justifie par les nombreux avantages qu'elles représentent. Selon Berthier (2000), l'étude qualitative permet, entre autres, une approche intensive et une libre expression de l'enquêté. Berthier ajoute que l'un des principaux avantages de l'étude quantitative c'est qu'elle permet d'atteindre un grand nombre d'enquêtés.

Notre questionnaire était composé d'un total de vingt-quatre questions ouvertes, fermées et à choix multiple. Nous l'avons d'abord conçu en langue française et puis l'avons traduit en LP. Pour des raisons purement méthodologiques, nous avons fait en sorte que toutes les questions tiennent sur une feuille A4 en recto-verso. Cela a facilité l'administration du questionnaire. En ce qui concerne le guide des entretiens semi-directifs, il était composé de dix questions qui, à notre avis, représentaient plutôt les thématiques qui allaient être abordées tout au long des entretiens.

Une fois les outils d'enquête achevés, nous avons composé notre échantillon. Nous avons ainsi décidé d'administrer les questionnaires dans les deux départements de sciences humaines et sociales (désormais DSHS) de l'Uni-CV : l'un situé sur la capitale, Praia (sur l'île de Santiago), et l'autre situé sur la deuxième principale ville du Cap-Vert, Mindelo (sur l'île de São Vicente). À Praia nous avons choisi une classe de 3^e année d'études anglaises qui était composée de vingt-huit étudiants. Pour des raisons épistémologiques, nous voulions également choisir une classe de 3^e année d'études anglaises à Mindelo mais, malheureusement, il n'en existait pas au moment de l'enquête. C'est pourquoi nous avons été contraints de choisir une classe de 2^e année dans la même filière et cela a

engendré une nouvelle impasse : à Mindelo les classes universitaires sont bien moins nombreuses qu'à Praia. La classe d'études anglaises était composée de seulement onze étudiants. Pour avoir un nombre d'enquêtés plus significatif, nous avons décidé d'administrer le questionnaire à une classe de 2^e année d'études françaises composée de dix étudiants.

Au moment de l'administration des questionnaires à Praia et à Mindelo, les enquêtés étaient tous rassemblés dans des salles de cours, ce qui représente, à notre sens, des conditions privilégiées. Cela nous a permis de présenter l'enquête très brièvement, d'informer les étudiants sur l'anonymat de leurs déclarations, de donner des instructions de remplissage et de répondre aux questions des enquêtés. La moyenne du temps de réponse des enquêtés était estimée à environ quinze minutes. À la fin de notre enquête, nous avons pu récupérer, au total, quarante-neuf questionnaires dûment remplis. Parmi ces quarante-neuf étudiants enquêtés, dix-neuf étaient des hommes (39%) et trente étaient des femmes (61%). Ils avaient entre 19 et 45 ans.



Graphique I – Pourcentage d'hommes et de femmes enquêtés.

Lors de notre passage par les deux départements universitaires, nous avons interviewé une enseignante universitaire à Praia (que pour des raisons évidentes d'anonymat nous allons la nommer « X ») et deux autres à Mindelo (que

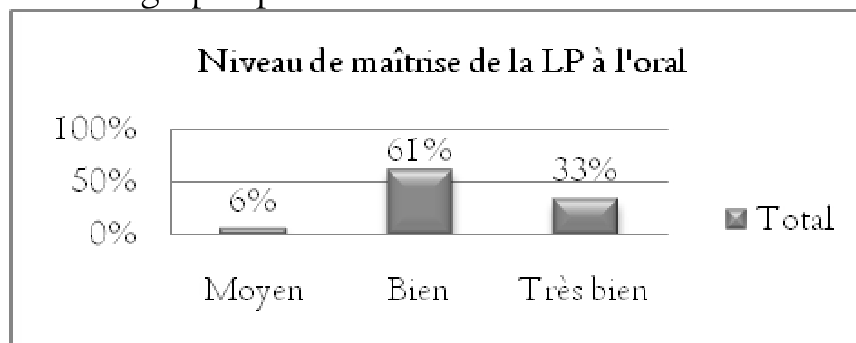
nous allons respectivement nommer « Y » et « Z »). L'entretien avec X a duré 1h10, celui avec Y 46 minutes et le dernier, avec Z, a duré 34 minutes. L'un des sujets abordés lors de ces interviews était l'usage de la LP et de la LCV à l'Uni-CV.

2.2 Résultats de l'enquête

Afin de présenter les principaux résultats de notre enquête, nous avons eu recours au logiciel « Excel ». Celui-ci nous a permis de créer des graphiques et des tableaux qui résument les différentes réponses collectées.

Pour définir le profil linguistique de chacun des étudiants, nous leur avons demandé quelles langues ils savaient parler, lesquelles ils savaient écrire et quel était leur niveau de compétence sur une échelle à quatre niveaux : faible (2 à 3/10), moyen (4 à 6/10), bien (7 à 8/10) et très bien (9 à 10/10). Nous tenons à signaler que lors de la préparation du questionnaire nous avons fait exprès de ne pas dresser une liste de langues que les étudiants devaient choisir ou pas. Au contraire, nous avons laissé des espaces blancs pour qu'ils écrivent les langues qu'ils voulaient. Ainsi, nous avons pu constater que certains étudiants (6, soit 12%) n'ont pas inséré la LCV lors du remplissage du questionnaire.

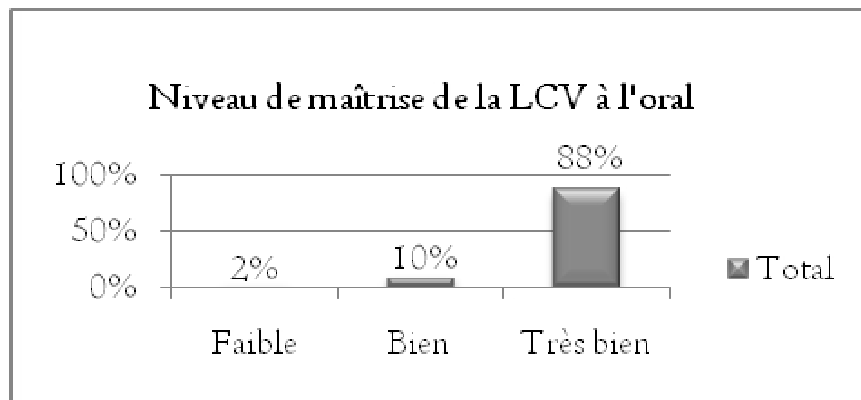
Pour ce qui est de la maîtrise de la LP à l'oral, le résultat est le graphique ci-dessous :



Graphique II – Niveau de compétence orale en LP des étudiants enquêtés.

Comme nous pouvons le constater, plus de la moitié des étudiants (61%) estime avoir un niveau « bien » en LP. Seuls 6% des enquêtés pensent que leur niveau est « moyen » et un tiers des enquêtés considère très bien maîtriser la LP à l'oral.

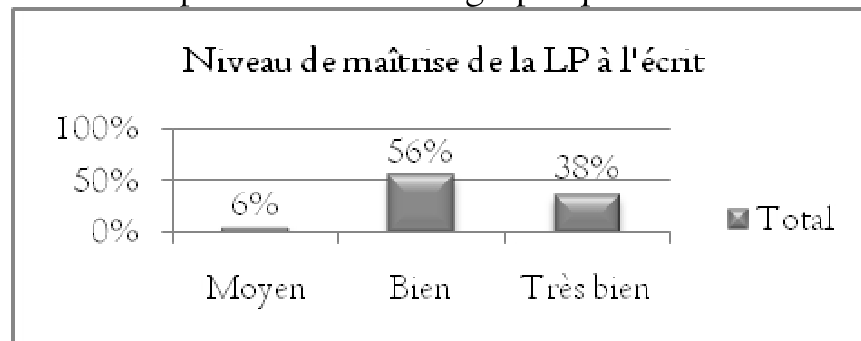
Pour ce qui est de la maîtrise de la LCV à l'oral, les étudiants sont beaucoup plus sûrs d'eux-mêmes :



Graphique III – Niveau de compétence orale en LCV des étudiants enquêtés.

En effet, la très grande majorité (88%) des étudiants pense « très bien » parler la LCV. Pour le reste, 10% estime « bien » parler la LCV et seul un étudiant (soit 2%) juge son niveau comme étant « faible ».

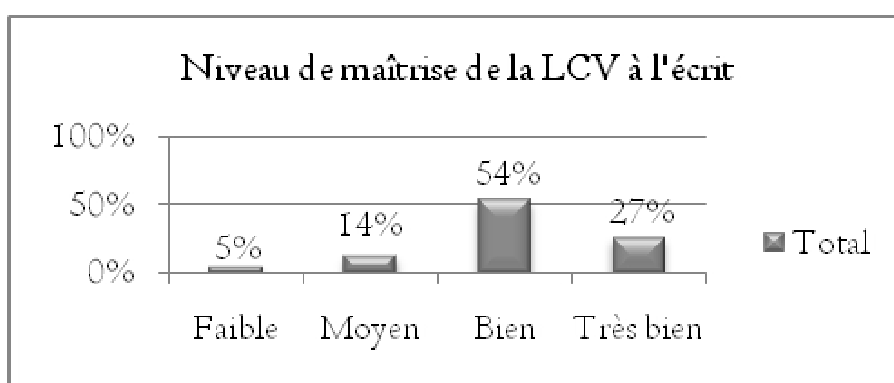
À l'écrit, l'auto-évaluation des étudiants concernant leur maîtrise de la LP suit la même tendance que celle pour l'oral que nous avons présentée dans le graphique II.



Graphique IV – Niveau de compétence écrite en LP des étudiants enquêtés.

Le graphique ci-dessus démontre que la plupart des étudiants enquêtés estime avoir un bon niveau en LP à l'écrit. En effet, plus d'un tiers des étudiants (38%) admet avoir un niveau «très bien» lorsqu'il s'agit d'écrire en LP et plus de la moitié (56%) estime «bien» écrire la LP. Seuls 6% estiment avoir un niveau «moyen».

Pour ce qui est de l'écriture de la LCV, nous avons obtenu des auto-évaluations un peu plus variées :



Graphique V – Niveau de compétence écrite en LCV des étudiants enquêtés.

Si dans le graphique III quasiment la totalité des étudiants (88%) étaient sûrs de «très bien» parler la LCV, pour l'écrit les opinions divergent. En effet, 27% des enquêtés assument «très bien» écrire la LCV, 54% admettent «bien» l'écrire, 14% affirment l'écrire moyennement et juste 5% avouent avoir un niveau «faible» lorsqu'ils écrivent en LCV. Concernant l'écriture de la LCV, nous avons profité de l'occasion pour demander aux étudiants s'ils connaissaient l'ALUPEC. La majorité des étudiants (92%) considèrent connaître l'alphabet pour l'écriture de la LCV. Parmi ceux qui le connaissent, 80% affirment l'utiliser lorsqu'ils écrivent en LCV. Seuls 8% de notre échantillon ignorent l'existence de l'ALUPEC.

Par rapport aux pratiques langagières, les contextes d’usage de la LCV et de la LP sont bien distingués selon les étudiants enquêtés. Voici les contextes dans lesquels les étudiants estiment utiliser la LCV :

Contextes d’utilisation de la LCV	Nombre d’étudiants	Pourcentage
À la maison	48	98%
Dans la rue	48	98%
Dans les commerces	39	80%
À l’école pendant les cours	10	20%
À l’école pendant les pauses	40	82%
Au travail	3	6%
Dans les services administratifs/publics	21	43%
Avec les enseignants	5	10%
À l’église	25	51%

Tableau 2 – Contextes dans lesquels les étudiants enquêtés utilisent la LCV.

Comme nous pouvons le constater, dans des contextes formels tels qu’à l’école pendant les cours, seuls 20% des étudiants admettent utiliser la LCV. Dans les contextes informels ce pourcentage est multiplié par cinq, vu que, par exemple, nombre d’étudiants affirment utiliser la LCV à la maison, dans la rue et dans les commerces. Quand nous observons les contextes d’usage de la LP, le scénario est inversé :

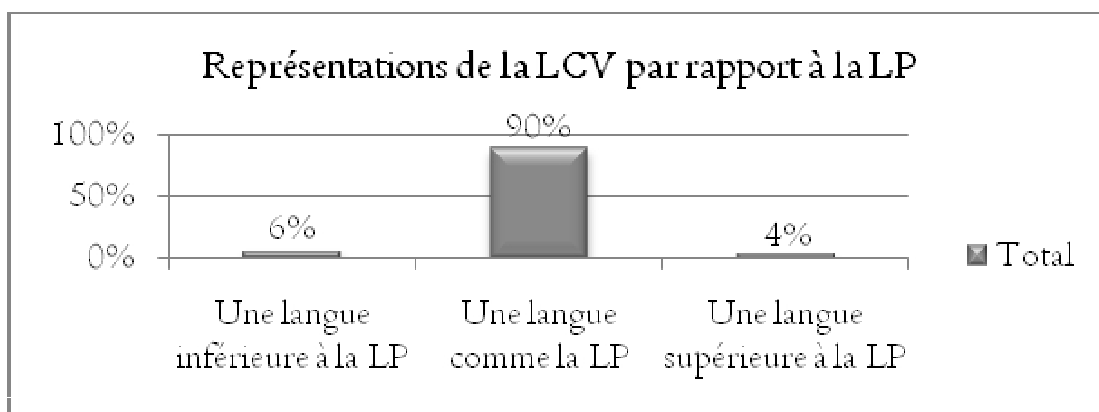
Contextes d'utilisation de la LP	Nombre d'étudiants	Pourcentage
À la maison	1	2%
Dans la rue	2	4%
Dans les commerces	2	4%
À l'école pendant les cours	36	73%
À l'école pendant les pauses	0	0%
Au travail	3	6%
Dans les services administratifs/publics	11	22%
Avec les enseignants	26	53%
À l'église	2	4%

Tableau 3 – Contextes dans lesquels les étudiants enquêtés utilisent la LP.

Le pourcentage d'étudiants qui estiment parler la LP à la maison et dans la rue est infime : 2% et 4% respectivement. Cela démontre que la langue portugaise dépasse rarement le cadre formel dans les pratiques langagières des enquêtés. En effet, pendant les cours à l'université, les trois quarts utilisent fréquemment la LP. La moitié des enquêtés (53%) utilise généralement la LP pour s'adresser aux enseignants universitaires.

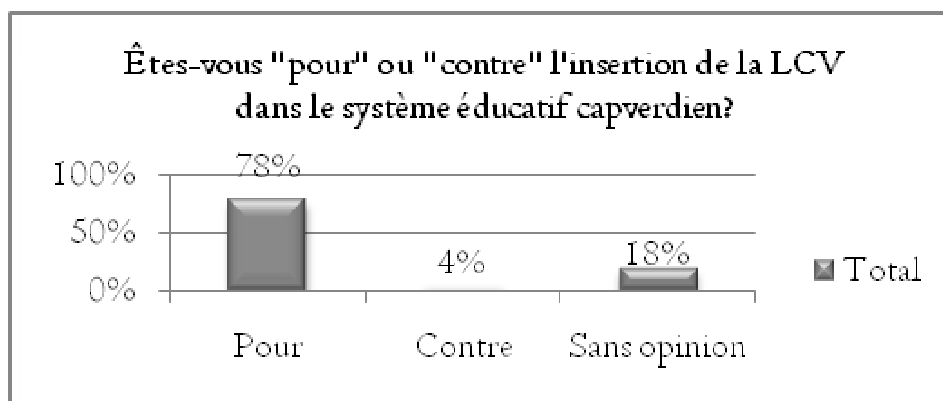
Par ailleurs, 75% des étudiants enquêtés attestent qu'ils ont déjà été confrontés à une situation pendant laquelle ils ont été obligés de parler la LCV et 77% témoignent qu'on leur a déjà interdit de parler la LCV. La grande majorité de ces situations ont eu lieu dans des salles de cours.

En termes de représentations, 90% des enquêtés estiment que la LCV n'est ni supérieure, ni inférieure à la LP.



Graphique VI – Représentations autour de la LP et de la LCV.

Rares sont ceux qui ont une opinion contraire à celle de la majorité des étudiants enquêtés. Une des questions centrales de notre questionnaire concernait l’insertion de la LCV dans le système éducatif capverdien. Nous avons demandé aux étudiants s’ils étaient pour ou contre cette insertion :



Graphique VII – Avis des étudiants enquêtés sur l’insertion de la LCV dans le système éducatif capverdien.

La plupart des étudiants (78%) souhaiterait l’insertion de la LCV dans le système éducatif de manière effective. Certains (18%) n’ont pas une opinion formulée sur ce sujet et seuls 4% sont contre le recours à la LCV dans le système d’éducation.

Concernant la connaissance de la politique linguistique du Cap-Vert, 78% des étudiants ignorent l'existence des textes de loi sur les langues du Cap-Vert.

En ce qui concerne les trois entretiens semi-directifs réalisés lors de notre entretien, nous avons relevé de multiples considérations que nous avons résumées dans les prochains paragraphes.

L'enseignante X est catégorique lorsqu'elle affirme que l'Uni-CV ne possède aucun cadre de référence pour la politique linguistique universitaire et que cette université publique se contente de converger vers les politiques de l'enseignement général. Cette même enseignante soutient que pour des raisons économiques, politiques et sociales, la langue de l'enseignement supérieur devrait être exclusivement la LP vu que celle-ci est une langue de communication internationale. L'enseignante X ajoute que l'Uni-CV a depuis toujours inséré des cours de LCV dans les plans d'études de diverses formations de professeurs. De son côté, l'enseignante Y qui donne des cours de LCV à l'Uni-CV note que le recours à la LCV dans l'enseignement pourrait contribuer à une nette amélioration des résultats scolaires des étudiants capverdiens. À son avis, toutes les formations universitaires devraient proposer des cours de LCV et pas uniquement celles en sciences humaines.

L'enseignante Z explique que le but de cours de LCV à l'Uni-CV est de faire en sorte que cette langue soit introduite à long terme dans le système éducatif. En revanche, elle confirme que mis à part les cours de LCV, les enseignants universitaires ne sont pas censés avoir recours à la LCV pour faire cours puisque la langue officielle de cette institution est la LP.

3. Discussion

Les résultats de notre enquête nous ont permis de formuler de nombreuses observations. À l'Uni-CV, la LP est sans aucun doute la langue de l'enseignement mais la LCV demeure la première langue des étudiants dans la vie de tous les jours⁴¹. En effet, en termes d'usages, nos résultats ont montré que la LP dépasse rarement les contextes de communication formelle. C'est pour cette raison que Leclerc (2016) signale que le capverdien est « constamment présent dans les relations informelles, même dans celles où le portugais prédomine. Autrement dit, il est inutile de nier la présence, pour ne pas dire l'omniprésence du créole dans la société capverdienne ».

Plus de deux tiers des étudiants enquêtés estiment avoir un niveau de langue situé entre « bien » et « très bien » (selon notre barème), que ce soit à l'oral ou à l'écrit en LP et en LCV⁴². Nos résultats sont donc convergents par ceux de Lopes (2016) qui a analysé le niveau du bilinguisme des élèves capverdiens. Notre enquête porte sur les étudiants de l'enseignement supérieur mais les tendances sont analogues. En outre, ce sont les domaines d'emploi de la LCV et de la LP qui caractérisent la situation de diglossie au Cap-Vert. C'est-à-dire que les étudiants capverdiens sont bilingues mais socialement c'est la diglossie qui règne.

Suivant nos résultats, nous avons constaté que, de manière générale, les étudiants ne s'opposent pas à l'usage de la LCV et qu'ils ont une bonne image de celle-ci en tant que langue. Pour eux, c'est un important élément identitaire. Par conséquent nous pensons que la situation de diglossie agit très

⁴¹ Voir les tableaux 2 et 3 (p. 19-20).

⁴² Voir les graphiques II, III, IV et V (p. 17-18).

peu sur les représentations que les étudiants enquêtés ont sur la LCV.

Le Gouvernement capverdien s'est attribué l'importante tâche qui est la préservation de la LCV et la création de conditions favorables à l'officialisation de celle-ci. Une des mesures adoptées consiste en l'introduction des cours de LCV dans les programmes des formations en langues. Selon nos résultats, le cours de LCV contribue à une amélioration des attitudes des étudiants face à leur langue première. Subséquemment, l'Uni-CV devrait songer à insérer cette matière dans l'ensemble des formations universitaires. En d'autres termes, cette institution devrait accroître la place de la LCV. Du fait que la quasi-totalité des étudiants estime connaître l'ALUPEC et qu'en plus ils l'utilisent au détriment de l'alphabet portugais lorsqu'ils écrivent en capverdien, cela confirme que le cours de LCV apporte des résultats. Ce n'était probablement pas le cas avant la rentrée des étudiants à l'Uni-CV. Seule une étude comparative permettrait de vérifier cela. Il serait également intéressant de mener la même enquête auprès des étudiants des départements de l'Uni-CV qui n'ont jamais suivi de cours de LCV. Cela permettrait de contraster les attitudes et les représentations de façon à démontrer quel est le réel impact de ce cours chez les étudiants.

L'insertion de la LCV dans le système éducatif capverdien est au cœur des débats actuels. Etant donné que les étudiants ont étudié la LCV pendant leur formation, cela leur a permis d'avoir une vision plus objective sur ce sujet. C'est probablement la raison pour laquelle les trois quarts des étudiants estiment que la LCV est un réel outil pédagogique et que cette langue devrait être utilisée dans l'enseignement au Cap-Vert.

Les cours de LCV contribuent également à la sensibilisation des étudiants vis-à-vis de la question de l'officialisation de la LCV et leur permettent de mieux comprendre les objectifs recherchés par le Gouvernement. En revanche, nombre d'étudiants déclarent ne pas connaître la politique linguistique du Cap-Vert.

La LP est elle aussi très importante pour les étudiants capverdiens, car c'est elle qui leur permet de quitter les îles, de communiquer avec le monde extérieur. C'est fondamentalement la langue qui garantit l'accès aux connaissances scientifiques à l'Uni-CV. Bref, c'est un facteur d'émancipation. Cette langue n'est donc pas négligeable. Si le Gouvernement cherche à valoriser la LCV, il faudrait, en même temps, préserver la LP. Dans cette perspective, Calvet & Calvet (2013) estiment qu'il faudrait envisager une sorte de « stratification des politiques linguistiques » (p. 192), c'est-à-dire adapter les politiques linguistiques à chaque cas de figure et traiter chaque langue à des niveaux différents, vu que socialement chacune possède des fonctions bien distinctes.

Calvet & Calvet soulignent que la politique linguistique dans de nombreux pays dans le monde tend vers le « libéralisme économique, au laisser-faire » (p. 186).

Laisser faire la loi du marché, la loi de la concurrence, satisferait les locuteurs au coût le plus bas. Il serait économique d'apprendre la langue portugaise parce que c'est une langue qui a beaucoup de locuteurs et une répartition géographique importante. Naturellement cette vision risque de mener à l'écrasement des langues plus faibles, mais la loi du marché ne se préoccupe pas de ces considérations (p. 186).

Il faudrait ainsi que tous les acteurs sociaux mènent une réflexion très approfondie au sujet de l'impact que chaque intervention pourrait avoir à court et à long terme sur la société capverdienne.

Conclusion

La place de la LCV à l'Uni-CV se définit petit-à-petit. À l'université, comme dans l'enseignement général capverdien, les cours sont dispensés en LP. L'Etat capverdien a multiplié des efforts et a adopté nombreuses lois et résolutions pour la valorisation de la LCV. Certaines ont été appliquées : c'est, par exemple, le cas de l'insertion des cours de LCV dans le plan curriculaire des formations en langue à l'Uni-CV. Grâce à ces cours, les étudiants enquêtés véhiculent une image très positive de la LCV et la placent au même rang hiérarchique que la LP. Introduire des cours de LCV dans l'ensemble des formations proposées par l'Uni-CV pourrait ainsi avoir un fort impact au niveau académique et social en ce qui concerne les représentations autour de la LCV. Cela contribuerait de manière significative à la création des conditions propices à l'officialisation de la LCV, évoquée par le gouvernement dans l'article 9 (paragraphe 2) de la Constitution capverdienne.

Nombreuses sont encore les étapes à franchir pour arriver à l'officialisation de la LCV. Seul le bilinguisme permettra à l'État de promouvoir la langue de la Nation et de l'identité culturelle (la LCV) tout en assurant la formation d'étudiants capables de communiquer également en LP, première langue des savoirs scientifiques et des relations internationales.

Références bibliographiques

- Auroux, S. (1995) Grammatisation. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage. La genèse de la norme*. Colloque de la SHESL. Seconde série (II), 5-6.
- Berthier, N. (2000). *Les techniques d'enquêtes : Méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
- Calvet, L.-J. & CALVET, A. (2013). *Les confettis de Babel. Diversité linguistique et politique des langues*. Paris : Éditions Écriture.
- Calvet, L.-J. (2017). *Les langues : quel avenir ? Les effets linguistiques de la mondialisation*. Saint-Amand-Montrond : CNRS Éditions.
- Colonna, R. (2013). « Le plurilinguisme à l'épreuve du terrain minoritaire ». In R. Colonna (Dir.), A. Becetti (Dir.) & P. Blanchet (Dir.) *Politiques linguistiques et plurilinguismes. Du terrain à l'action glottopolitique* (pp. 143-154). Paris : L'Harmattan.
- Delgado, C. A. (2009). *Crioulos de base lexical portuguesa como factores de identidades em África: o caso de Cabo Verde*. Praia: Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro (IBNL).
- Leclerc, J. « Cap-Vert » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, CEFAN, Université Laval, 07 décembre 2016, Disponible sur : [<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Cap-Vert.htm>]. (Consulté le 10 septembre 2018).
- Lopes, A. M. (2016). *As línguas de Cabo Verde: uma radiografia sociolinguística*. Praia: Edições Uni-CV.
- Lopes, F. J. (2011). “O bilinguismo e a problemática da diglossia no processo de letramento: o caso de Cabo Verde e as suas diásporas” in *Papia. Revista Brasileira*

de Estudos do Contato Linguístico. nº 21. pp. 123-136.

- Moreau, M.-L. (coord.). (1997). *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Sprimont : Pierre Mardaga.
- Reis, E. G. (2017). O ensino superior em Cabo Verde e os desafios do processo de Bolonha. *Revista Observatório*, 3(6), 142-168.
- Rosa, A. (2017). “Ensino bilingue em Cabo Verde: desafios e práticas educativas”. UNILAB. pp I-II. Disponível em: [<http://repositorio.unilab.edu.br/jspui/bitstream/I23456789/602/1/Ailene%20Cristina%20Brito%20Soares%20Rosa.pdf>]
- Rosa, J. (2010). *Discursos linguísticos e realidades nas salas de aulas. Vencendo a luta pelo controle*. Praia: Edições Uni-CV.
- Simonin, J. (dir.) & WHARTON, S. (dir.). (2013). *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Éditions.
- Veiga, M. (2004). *A construção do bilinguismo*. Praia: Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.

Autres sources

- Assembleia nacional. Avaliação do ALUPEC e Proposta para institucionalização do ALFABETO CABO-VERDIANO. Decreto-lei nº 8/2009. 16 de Março de 2009. Disponível em: [<http://alupec.kauberdi.org/pdf/decreto-lei-8-2009.pdf>]. (Consulté le 1 septembre 2018).
- Assembleia nacional. Bases do alfabeto unificado para a escrita do crioulo cabo-verdiano. Decreto-lei nº 67/98. 31 de Dezembro de 1998. Disponível em:

- [<http://alupec.kauberdi.org/decreto-lei-67-98.html>].
(Consulté le 5 septembre 2018).
- Assembleia nacional. Constituição da República de Cabo Verde. Lei constitucional n° I/V/99. Primeira revisão ordinária. 23 de Novembro de 1999. Disponível em: [http://www.interface.gov.cv/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=85&Itemid=288].
(Consulté le 18 septembre 2018).
- Assembleia nacional. Lei de Bases do sistema educativo. N° 103/III/90. 29 de Dezembro de 1990. Disponível em: [<http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/6e91cb4eb0fdcf264c81b6a663d5f60944b7442d.pdf>]. (Consulté le 10 août 2018).
- Assembleia nacional. Resolução sobre a estratégia de afirmação e valorização da língua cabo-verdiana. N° 48/2005. 14 de Novembro de 2005. Disponível em: [<http://alupec.kauberdi.org/resolucao-48-2005.html>].
(Consulté le 18 septembre 2018).
- Instituto nacional de estatística de cabo verde. (2015). *Cabo Verde 2015. Anuário estatístico*. Praia : Instituto Nacional de Estatística.
- República de cabo verde. (2017). Plano estratégico da educação. Ministério da educação. Disponível em: [http://planipolis.iiep.unesco.org/sites/planipolis/files/ressources/cape_verde_plano_estrategico_da_educacao_2017-2021.pdf]. (Consulté le 22 septembre 2018).
- Universidade de cabo verde. “Historial – Universidade de Cabo Verde”. Praia. 2018. Disponible sur : [<http://www.unicv.edu.cv/apresentacao/historial>].
(Consulté le 3 septembre 2018).